






LA RESPONSABILITE DE L'AGENT IMMOBILIER

OBJECTIFS

-  La responsabilité civile et pénale du mandataire
-  Le devoir de conseil et d'information
-  Connaître les règles déontologiques et le rôle du CNTGI

PROGRAMME

- 1- La notion de responsabilité civile
- 2- La responsabilité civile des agents immobiliers
- 3- Les devoirs de conseil et d'information
- 4- Le respect du Code de Déontologie
- 5- La réglementation anti-blanchiment
- 6- La gestion des données personnelles des clients
- 7- La responsabilité pénale de l'agent immobilier

DUREE

1 jour

PUBLIC

Agents immobiliers
Négociateurs

Pré REQUIS

Aucun

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

PEDAGOGIE

Exposé ;
Echanges et
partage d'expériences ;
Cas pratiques

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
cliquez ici pour consulter
sur notre site internet
le calendrier et les tarifs.

Intra-muros en France entière
1.300€ pour un groupe
≤3 stagiaires puis +25€
par stagiaire supplémentaire
+ frais de déplacement
selon lieu

Vidéo de présentation

